



Centre de Formation de la FSU

22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

Tél : 01 41 63 27 36

Mail : fsuformation@fsu.fr

Intitulé du stage

Date de début

FICHE DE FRAIS STAGIAIRES 2025-2026

Fiche à renvoyer impérativement dans les 15 jours suivants le stage. Les frais sont réglés en moyenne 15 jours après la formation. Sauf motif particulier (nous contacter), les remboursements concernent les transports en commun, les déplacements en voiture ne sont pris en compte que pour rejoindre les gares.

Nom et prénom :

Adresse (CP et ville):

Tél :

Courriel :

Au titre de (préciser)

SN

CFR

SD

FRAIS ENGAGÉS

	Montant en €	Justificatif
SNCF 2ème classe (1)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Réduction éventuelle, préciser (liberté, senior...):	<input type="text"/>	
Autres transports en commun (Bus, tram, métro) (2)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Avion (accord préalable de la trésorerie requis) (3)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacement en véhicule personnel pour rejoindre la gare (0,20 € / km)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Hôtel (85 € max par nuitée) (1)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Repas (3 forfaits max pour un stage de 2 jours, - midi (12 €) sauf nécessité d'arriver la veille) (4): - soir (15 €)	<input type="text"/>	
Frais de garde d'enfant.s de moins de 15 ans (90 € maximum sur justificatifs) (1) (5)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Divers (1)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Préciser :	<input type="text"/>	
Total	<input type="text"/>	

Remarque :

Compte à créditer (cocher une case) :

Compte personnel (6)

Compte SD FSU

Compte autre (SN, ...).....

Date

Signature

(1) Facture à joindre obligatoirement (pour la SNCF, elle doit faire apparaître "1ère" ou "2nde classe")

(2) pour les déplacements à Paris, un maximum de 2 billets de métro est pris en charge par jour, 5 pour un stage de 2 jours

(3) Transmettre obligatoirement la facture, les billets et les cartes d'embarquement

(4) pour les stagiaires Drom-Com, en fonction de leur présence à Paris, 6 forfaits repas sont accordés

(5) à la première demande joindre une photocopie du livret de famille

(6) Joindre un RIB lors de la 1ère demande de remboursement ou de changement de domiciliation

Bon à payer le :

André HAZEBROUCQ Trésolrier du centre de formation de la FSU